

L'exclusion est elle un phénomène inéluctable dans notre société ?

René LENOIR 1974 : « les exclus : 1 français sur 10 ». L'idée d'exclusion est une réalité jusqu'alors inaperçue. L'exclusion n'est pas spécifique aux pauvres, c'est un phénomène polymorphe.

En 1974, juste après le choc pétrolier, le chômage touchait 2.7% de la population active soit 600 000 personnes.

30 ans plus tard, le chômage est encore plus présent et touche 7.9% de la population active soit 2 000 000 de personnes (et 8% dans les DOM). L'objectif pour atteindre le plein emploi du 2012 est d'atteindre les 5% de chômage.

Le chômage n'est pas la seule cause de l'exclusion, on peut être salarié et exclu « working poors » (uk). Il y a 50 000 000 de personnes en Europe qui sont dans une situation de précarité.

JB DE FOUCAULT : exclusion : rompre les attaches avec la société et vivre dans l'isolement économique, social et affectif.

Etre exclu, c'est ne pas avoir accès à ce qu'offre la société, subir un décalage important dans les sociétés où l'image de l'individu va le représenter socialement.

Inéluctable : quand un phénomène se produit fatalement, on ne peut rien y faire. « au grand banquet de la nature, il n'y a pas de couvert pour le pauvre » MALTHUS.

Le paradoxe entre la montée de l'exclusion et l'existence de politiques publiques de protection et d'insertion. Existe t il une fatalité de l'exclusion ?

Il faut relativiser l'importance des politiques publiques. La société génère de l'exclusion, prendre la mesure du risque.

15 milliards d'euros pour 6 millions de ménages pour financer les dépenses de loyers + 1 200 000 bénéficiaires du RMI (créé en 1988) + 50 000 jeunes qui sortent du système éducatif sans diplôme ni qualification.

Les efforts relatifs en faveur des populations les plus fragiles n'ont pas empêché la progression des exclusions dans notre société. Ce phénomène inhérent à notre mode de développement constitue un risque majeur qui menace les fondements de notre démocratie.

La mise en place des différents « filets de protection » n'a pas empêché l'augmentation du phénomène d'exclusion.

Pour lutter contre l'exclusion qui touche toutes les sociétés, des politiques ont été mises en place, dont l'importance doit être mesurée et un constat de leur inefficacité doit être dressé.

Notre société s'est donnée comme objectif de bannir la misère

Sous l'Ancien Régime, la mise prédominante ne provoquait pas une marginalisation : charité, bienfaisance religieuse permettait d'éviter l'exclusion. L'exclusion est apparue avec l'intervention de l'Etat pour subvenir aux besoins des pauvres. L'Etat doit subsistance... la société est une dette sacrée.

Depuis la révolution, l'Etat est interventionniste. Cela est consacré par le préambule de la constitution de 1946 qui énonce que « tout être humain a droit d'obtenir des moyens de subsistance de la collectivité ». C'est à partir de cela qu'est né le droit opposable au logement.

Ce système qui assure un minimum vital aux plus faibles s'est développé après la 2^e guerre mondiale.

Mais une nouvelle pauvreté apparaît avec la fin de la croissance continue et harmonieuse dans les pays développés : émergence des exclusions durables.

TOURAINÉ : « *autrefois, notre société était une société basée sur un rapport vertical, mais quelle que soit leur place, tous étaient intégrés, désormais, nous sommes dans une société horizontale, dans ou, à la périphérie de la société* » (illustration, les banlieues).

L'ancienne opposition des classes est remplacée par celle qui existe entre ceux qui sont en ou en dehors de la ville.

Emplois : certaines populations sont plus touchées par le chômage (femmes, jeunes, population étrangère) : 4/10 des chômeurs sont à la recherche d'un emploi depuis 1 an ; 1/5 depuis 2 ans

Santé, éducation, logement : facteur d'exclusion.

INSEE 2002. Il existe 86 000 SDF dont 6 000 enfants. Mais ce chiffre est en dessous de la réalité. 1/3 de ces personnes ont un ou plusieurs emplois précaires.

Le logement conditionne la recherche d'emploi, permet la couverture sociale, l'exercice d'une vie familiale et sociale. 5% de la population est mal logée.

Le seuil de pauvreté est à 750 euros par personne par mois. Il correspond à 50% du revenu médian (1500 euros).

Aujourd'hui, il y a 5 000 000 de personnes en situation de précarité professionnelle. 12 000 000 qui ont des aides minimales mais les dispositifs de secours n'ont jamais été aussi importants.

Les filets de protection élaborés sont importants même s'il faut faire le constat de la stigmatisation du pouvoir d'achat

Multiplicité des intervenants : Etat, collectivités, associations

1973 : décide d'arrêter les constructions des grands ensembles

début 1980 : mise en place de politiques de la ville : rapport SCHWARTZ

1982 : missions locales, ZEP

1983 : rapport DUDEBOUT : « ensemble, refaire la ville » : associations de quartier

1988 : politique de la ville a un délégué ministériel

1990 : ministère de la ville : après les violences en banlieues lyonnaises.

Loi SRU impose 20% de logements sociaux dans les villes, sous peine d'amendes

2000 : CMU

Aides sociales : allocation parent isolé, handicapé, minimum vieillesse, chômeurs en fin de droit, RMI, RSA.

Malgré toute cette solidarité, on assiste à une stigmatisation par rapport au PIB (1970 : 0.3%, 1982 : 1% ; 2007 : 2% alors que les revenus des ménages ont été multipliés par 4)

Des efforts ont été fournis, mais n'ont pas permis de réduire la progression du nombre d'exclusion. L'exclusion est une donnée incontournable de toute société.

Les sociétés génèrent l'exclusion et l'écart d'amplitude sans cesse croissante entre exclus du reste de la société : risque majeur de la collectivité.

Le mode de développement de notre société est facteur d'exclusion

La richesse croissante des sociétés par rapport au nombre d'exclus : paradoxe.

L'exclusion ne doit plus être considérée comme le résultat d'une crise conjoncturelle, mais un risque permanent (maintien du taux de chômage, recherche du production économique en économisant de la main d'œuvre). Notre société de loisirs valorise l'activité économique qui est synonyme de reconnaissance sociale. La légitimité de la protection sociale, corrige les effets négatifs engendrés par les sociétés libérales.

L'échec du système éducatif, de l'intégration : les jeunes sortent du système sans qualification.

PAUGAM : processus de disqualification sociale : fragilité (perte d'emploi, maladie, rupture des liens sociaux), dépendance vis à vis des services sociaux (prise en charge par la collectivité), rupture totale (se sent inutile à la société, s'efface du regard des institutions solidaires)

Relégation intolérable dans une société moderne qui présente des risques.

Risques non négligeables et relégation intolérable

Ruptures de + en + franches et marquées, risques d'explosions sociales, régulation des minimas sociaux...

La mise en place d'un statut de chômeur serait un danger car il contreviendrait au principe d'égalité des chances, ce qui serait une régression.

La lutte contre les inégalités est devenue une lutte contre la grande pauvreté. L'inefficacité des politiques s'explique par le mode d'organisation et de développement social.